

# Conseil Intercommunal de la Région de Nyon

## COMMISSION DES FINANCES (COFIN) – RAPPORT PREAVIS 33 – 2018 DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 35'000.- POUR UN DÉPASSEMENT BUDGÉTAIRE 2018

---

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La COFIN (liste des membres in fine) s'est réunie le 23 août 2018 à 7h45 dans les locaux du Conseil régional en présence de Madame Chantal Landeiro, membre du Comité directeur, responsable politique des finances et des ressources humaines, de Monsieur François Roch, membre du CODIR et Monsieur Patrick Freudiger, Secrétaire général (SG).

A l'origine, le budget 2018 prévoyait un montant de CHF 10'000.- pour le poste 130.3092 afin de mobiliser une expertise externe en vue du remplacement du Secrétaire général (SG), vu son départ à la retraite en mars 2019.

Madame Landeiro nous explique le revirement du CODIR ; le préavis dans son troisième chapitre énumère les nombreuses activités qui sont attribuées actuellement au SG et la nécessité de lui réserver uniquement les activités propres à ce poste et distribuer à d'autres collaborateurs (trices) la tenue de la comptabilité et la gestion du personnel.

En matière de recrutement, a société Ethys, spécialiste en matière de recrutement a été retenue pour accompagner le CODIR dans la recherche des personnes à recruter. Il a été également fait appel à Monsieur David Saugy reconnu pour ses compétences en matière d'organisation comptable de collectivités de droit public.

La dépense supplémentaire ne mettra pas en péril le besoin en liquidité et elle pourrait être compensée par des économies sur d'autres postes du compte de pertes et profits.

### **Conclusion**

Dans ses réflexions, la COFIN approuve la dépense supplémentaire occasionnée ; elle est particulièrement attentive à la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) permettant les séparations de fonction nécessaires à la reconnaissance d'un SCI fiable. En outre l'importance des postes à repourvoir justifie la mise en place d'un dispositif de recherche efficace.

En conséquence elle recommande l'acceptation du préavis No 33-2018

### **COFIN**

Messieurs

Walter Baumgartner    Christian Graf

François Costiou,      François Guilloud

Laurent Kilchherr                  Patrice Morin

André Francis Cattin, rapporteur